

Toulouse, le 31 janvier 2020



Collectif Palestine Vaincra

ilana-alzerat@hotmail.com

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre courriel du 21 janvier dernier, auquel j'ai accordé la plus grande attention.

Vous sollicitez à travers une pétition sur Change.org, intitulée « Stop au jumelage Toulouse Tel Aviv », l'arrêt de ce jumelage au motif que la Mairie de Toulouse ne doit plus soutenir l'apartheid israélien.

Tout d'abord, laissez-moi vous dire qu'Israël et la France sont des pays amis, qui partagent des valeurs de liberté et de démocratie.

La Mairie de Toulouse entretient de nombreuses relations dans les domaines économiques, universitaires, culturelles, avec certaines villes israéliennes depuis plusieurs années, et notamment Tel Aviv, en vertu du jumelage que vous citez, conclu en 1962 et prorogé par toutes les municipalités qui se sont succédé.

Depuis quelques années, il a été constaté qu'un mouvement de boycott d'Israël se renforce, participant à un climat nauséabond. Pourtant, de telles pratiques avaient déjà été condamnées par le Gouvernement et déclarées illégales par un arrêt de la Chambre Criminelle de la Cour de Cassation en date du 20 octobre 2015.

De manière constante, il est appelé au boycott de toute forme d'échange et de relation avec Israël, et particulièrement dans le champ des échanges culturels qui sont, par essence, vecteurs de paix et de tolérance.

De telles actions visant à militer contre Israël, véhiculent concomitamment de sulfureux relents antisémites, souvent accompagnés de discours gauchiste, extrémiste, antioccidental et antidémocratique.

Au contraire de cette démarche, la Mairie de Toulouse tisse des liens tant avec les villes d'Israël qu'avec celles de Palestine, dans le cadre de divers projets de coopération économique, culturelle et technique, grâce à ce jumelage avec Tel Aviv et un accord de coopération avec la ville de Ramallah.

Dans ce cadre, une délibération sera proposée au Conseil Municipal du 31 janvier, pour la construction d'une station d'épuration à Ramallah.

En outre, le Conseil Municipal de Toulouse, à l'instar du Conseil de Paris qui avait émis un vœu en terme similaire le 17 février 2016, a condamné le boycott envers Israël et s'est opposé publiquement à toutes les tentatives d'isoler Israël du concert des nations.

.../...



Je confirme notre attachement à la promotion d'une solution pacifique au conflit israélo-palestinien, se manifestant par la coexistence paisible de deux états dans des frontières sûres et reconnues.

Le 18 mars 2016, à l'occasion du Conseil Municipal, la Mairie de Toulouse a réaffirmé son engagement à poursuivre et renforcer ses relations avec les villes israéliennes et palestiniennes dans tous les champs des politiques publiques municipales.

De manière générale, je suis, depuis des années, en désaccord profond avec les responsables chrétiens, de l'église catholique en particulier, sur ces questions qui touchent à Israël. Seule démocratie réelle de la région, créée à l'image de nos démocraties européennes, Israël mérite un soutien fort que nombre de hauts responsables chrétiens lui refusent alors que l'expansion du radicalisme islamiste constitue, à nos yeux, une raison urgente et supplémentaire d'être solidaire de l'Etat d'Israël.

Par conséquent, ce jumelage avec Tel Aviv n'a aucune raison aujourd'hui d'être arrêté et il en va de même des relations et des actions que Toulouse engage auprès de la ville de Ramallah en Palestine. Deux destinations auxquelles, vous l'aurez compris, nous tenons et dont nous veillons aux équilibres.

En l'espèce, je doute qu'un quelconque candidat à la Mairie de Toulouse soit en mesure de s'engager à stopper aussi bien l'une que l'autre de ces actions extérieures, d'autant que ce serait regrettable, voire critiquable, tant il ne revient pas à une ville de rentrer dans des sujets de politique internationale relevant de l'Etat français, lequel ne nous a communiqué aucune position particulière en la matière.

Tels sont les éléments que je tenais à vous communiquer.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Jean-Luc Moudenc', is written over a horizontal blue line.

Jean-Luc MOUDENC